

QUESTION 12

COMMENT DIEU EXÉCUTE-T-IL SES DÉCRETS?

Réponse : a; Dieu exécute ses décrets dans ses œuvres de création *b;* et de providence.

- a* Apocalypse 4.11 : « Tu es digne, notre Seigneur et notre Dieu, de recevoir la gloire, l'honneur et la puissance : car tu as créé toutes choses, et c'est par ta volonté qu'elles existent et qu'elles ont été créées. »
- b* Daniel 4.35 : « Tous les habitants de la terre ne sont à ses yeux que néant : il agit comme il lui plaît avec l'armée des cieux et avec les habitants de la terre, et il n'y a personne qui résiste à sa main et qui lui dise : Que fais-tu? »

Tout ce que Dieu a souverainement et volontairement (sans aucune contrainte extérieure) décrété doit parfaitement et nécessairement s'accomplir (És 46.10). Pour ce faire, il a premièrement créé l'univers *ex nihilo* (à partir de rien), tant physique que spirituel et tout ce que celui-ci renferme (Gn 1.1; Jn 1.3; Co 1.15-16). Dans un deuxième temps, le Seigneur exécute ses décrets par ses œuvres providentielles, c'est-à-dire par son sage, parfait et juste gouvernement exercé sur sa création (Dn 4.35; Hé 1.3 : le verbe « soutient » renferme la notion de mouvement ou de progrès. Le Fils dirige l'ensemble de l'univers, tout ce qui existe en dehors de Dieu, en vue de l'accomplissement des décrets divins).

Dieu se sert des anges, mêmes de ceux qui sont déchus, pour l'accomplissement de sa sainte volonté (Ps 103.20; Hb 1.14; 1 Rois 22.22; Job 1.6-12 ; 2.1-7). Il utilise les êtres humains dans le même but (És 44.28; Ha 1.5-6; Es 43.14; Rm 10.14; Ac 26.16-18; Da 9.1-3). Dieu fait aussi de l'ensemble de sa création son instrument en vue de la réalisation de ses desseins (Ps 148; Dn 4.35; Es 6.1-3). Mais il agit aussi, lorsqu'il lui plaît, de façon souveraine et selon son infinie sagesse et pour sa propre gloire, directement par des actes miraculeux (en transcendant les lois de la nature). Néanmoins, toute son œuvre providentielle est de nature surnaturelle.

Réflexions

Quelle application pouvons-nous faire de cette vérité au sujet des affirmations de l'Écriture concernant le décret d'élection de Dieu et de la persévérance finale de saints (Mt 24.4, 13; Col 1.21-23)?

Que conclure d'un texte comme Rm 12.13 à la lumière du sujet étudié?

Quel rôle joue la prière dans l'accomplissement du plan éternel de Dieu (Lc 11.5-13; 18.1-8)?